

La Chronique

de Christine Kerdellant/



Toutes les chroniques de Christine Kerdellant sur Lexpress.fr



FORMATION PROFESSIONNELLE : UNE RÉFORME POUR RIEN ?

Certaines comparaisons font mal, surtout lorsqu'elles expliquent, en partie, le manque de ressort de l'économie française à l'heure où la croissance mondiale redémarre. Deux anciens de Wall Street Institute, Eric Bouin et Marta Perez, développent la même activité, l'un à Paris, l'autre à Barcelone, avec les mêmes méthodes commerciales, le même niveau de prix, et les mêmes compétences : ils vendent des formations d'anglais. Lorsqu'ils ouvrent une boutique, ils visent d'abord les particuliers, qui payent comptant, avant de démarcher les entreprises, qui se décident moins vite et payent plus tard.

Après dix-huit mois d'activité, Marta vient d'inaugurer son troisième centre ; elle a vendu 1 600 formations, et créé 65 emplois. A Paris, Eric, qui a fondé sa société il y a quatre ans, plafonne à 8 emplois. Pour une fois, ce n'est pas (ou pas seulement) le poids des charges sociales qu'il faut incriminer, mais cette autre usine à gaz à la française, baptisée le DIF (droit individuel à la formation), qui, après son échec avéré, vient d'être remplacé par le CPF (compte personnel de formation), lequel entrera en vigueur le 1^{er} janvier prochain sans que cela ne change grand-chose : notre système a détruit le modèle économique de ces centres de formation hybrides.

Avant la création du DIF en 2004, les cadres ou les employés qui voulaient apprendre l'anglais entraient dans un centre, discutaient du tarif, et entamaient illico leur cycle de formation. Ils payaient la facture à l'inscription, quitte à demander un remboursement total ou partiel à leur entreprise. Le DIF a instauré un droit – vite transformé en « dû » – individuel à la formation, financé par les cotisations des entreprises. Désormais, soit l'employeur propose au salarié de choisir sa formation sur catalogue, soit le salarié a repéré à l'extérieur une formation qui l'intéresse et transmet un devis à son DRH. Il attend souvent sa réponse pendant des mois (légalement, c'est un mois maximum). Si sa demande est refusée, ce qui arrive souvent, il renonce à son projet. Diagnostic abrupt d'une commerciale espagnole

qui travaille dans un des centres d'Eric Bouin : « Votre système pousse à la passivité : il fabrique des assistés. » En Espagne, la plupart des clients sont des salariés ou des chômeurs qui se prennent en main, quitte à payer eux-mêmes les cours, afin d'augmenter leur employabilité. En France, on attend du système qu'il vous rende employable.

Cette anecdote est un indice, parmi d'autres, du dysfonctionnement de notre système de formation professionnelle. La persistance de problèmes de recrutement dans certains secteurs alors que le chômage atteint des sommets ne sera pas résolue par la réforme adoptée en début d'année. Car même si l'accord a été accueilli, comme il se doit, par un concert de louanges, il n'apporte pas de solution aux inégalités d'accès ni à l'absence de souplesse des décisions,

En France, on ne se prend pas en main, on attend du système qu'il vous rende employable

puisque si Pôle emploi ou les employeurs ne peuvent plus s'opposer aux choix individuels, ce sont désormais les régions qui définiront les formations éligibles pour les chômeurs en fonction des priorités qu'elles auront décidées. Le CPF, censé favoriser la reconversion des sans-emploi, est plafonné à 150 heures (120 pour le DIF) quand une formation qualifiante en requiert au moins 800.

Le nouvel accord, par ailleurs, a laissé aux Opca (organismes paritaires collecteurs agréés) le rôle de collecteur et de redistributeur principal, alors que leurs critères de distribution ont été contestés. Bref, on peut douter qu'il remédie au terrible manque d'efficacité des dépenses de formation dont le montant, en France, est phénoménal : 32 milliards d'euros ! Comme souvent, les partenaires sociaux se sont préoccupés au premier chef des canaux de financement, sans chercher à faire émerger un vrai marché de la formation. ●